

Une équipe pluridisciplinaire à votre disposition

Le service Santé au travail

- Docteur Jean-Pierre VALERA
- Docteur Claire DUMAS
- Docteur Jean-Michel LORNET
- Docteur Olivier RICARD
- Docteur Rachel VOUILLOT

Et les infirmières Santé au travail

- Agnès DARDAINE
- Marine DARGON
- Nadine DUSSAUCY
- Sylvie REGAD

Le service Prévention des Risques Professionnels

- Julien BREUILLARD
- Viviane CHEVEUX
- Nadège FRITSCH
- David NOEL
- Aurore PETITJEAN
- Anne-Charlotte RENAUD

Pour tout renseignement, contactez le secrétariat

mtmp.grprec@franchecombe.msa.fr

☎ 03 81 65 60 54

Sur internet aussi, le service Santé Sécurité au travail est à votre service

franchecombe.msa.fr



Rubrique Exploitant
> Santé et sécurité au travail

Rubrique Employeur
> Santé et sécurité au travail

Pour tout renseignement, contactez le secrétariat

mtmp.grprec@franchecombe.msa.fr

☎ 03 81 65 60 54

Les réseaux sociaux

Suivez l'actu de votre caisse MSA

@MSAFRANCHECOMTE MSA FRANCHECOMTÉ

MSA de Franche-Comté



vous informer

Le service Santé Sécurité au Travail vous accompagne

■ Santé - Prévention

franchecombe.msa.fr



L'essentiel & plus encore



L'essentiel & plus encore

Santé au travail

Le médecin du travail

Il est le conseiller de l'employeur, des travailleurs et des représentants du personnel notamment dans :

- L'amélioration des conditions de vie et de travail dans l'entreprise
- L'adaptation des postes, des techniques, des rythmes de travail à la santé physique et mentale, en vue de préserver entre autres, le maintien des salariés dans l'emploi
- La protection des salariés contre l'ensemble des nuisances et les risques d'accident du travail ou l'utilisation de produits dangereux.



Les différents types de suivi individuel (1)

- VIP (2) : suivi individuel simple
- Suivi individuel renforcé
- Suivi individuel adapté
- Visite médicale de reprise
- Visite médicale à la demande

Les actions en milieu de travail

- Amélioration des conditions de travail
- Etude et/ou aménagement des postes de travail
- Prévention des dangers et nuisances liés au travail
- Reclassement des salariés atteints d'un handicap
- Visite d'entreprise (évaluation des risques)
- Formations et informations

L'infirmier de Santé au travail

Il participe au suivi santé-travail individualisé des salariés, en réalisant des VIP (2) à l'embauche et en suivi individuel périodique simple. Il réalise des actions en milieu de travail, en lien avec l'équipe Santé Sécurité au Travail.

(1) : Décret N° 2017-1311 du 29 août 2017 relatif à la modernisation de la médecine du Travail en agriculture

(2) : Visite d'Information et de Prévention

Prévention des Risques Professionnels

Le conseiller en prévention

Missions

- Mettre en oeuvre la politique de prévention des risques professionnels. Il conseille à cet effet les employeurs, contribue à l'amélioration des conditions de travail des salariés.
- Conduire des démarches de prévention visant la réduction des risques professionnels en lien avec l'équipe pluridisciplinaire.
- Conseiller les acteurs de l'entreprise dans leur démarche et les aider à intégrer la prévention dans leur fonctionnement au quotidien.

Moyens

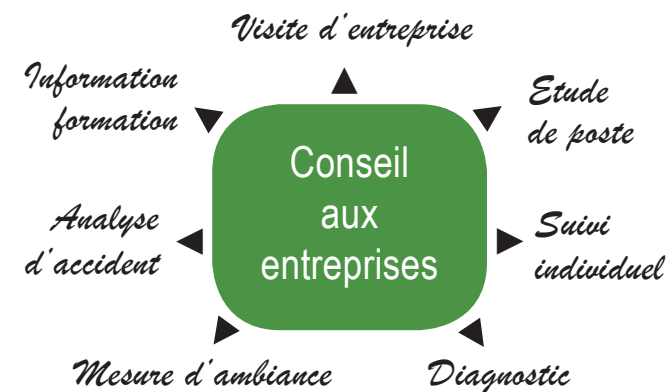
- Diagnostics en entreprise (métrologie, ergonomie...)
- Accompagnement des entreprises sur l'environnement législatif et les situations de travail.
- Aides financières possibles avec appui technique :
- Conseils aux entreprises : visites, diagnostics, mesures d'ambiance, formations, informations.

Dispositifs financiers

- Le **contrat de prévention** pour vous assister dans la mise en place d'un programme d'actions pluriannuel, intégrant un projet global d'investissement, d'amélioration des conditions de vie au travail des salariés et/ou de réorganisation du travail.
- Les **prêts, ristournes, injonctions** au regard de l'esprit de prévention et des projets prenant en compte la santé et la sécurité au travail, dans l'activité professionnelle des salariés de l'entreprise.
- Les **aides financières (AFSA, AFSE...)**, des dispositifs simples et rapides, associés à un plan de prévention adapté à votre structure.



Les services proposés



Ces actions sont des missions de travail essentielles, réalisées conjointement entre les médecins du travail, les conseillers en prévention et les infirmiers de santé au travail.



Exemples de thèmes

- Conduite d'engins
- Risque routier
- Produits phytosanitaires
- Equipements de protection
- Troubles respiratoires
- Troubles musculaires
- Document Unique d'Evaluation des Risques (DUER)
- Conseil en bâtiment pour la sécurité
- Risques animaux
- Gaz toxiques
- Electricité
- Mal de dos
- Bruit
- Machinisme
- Zoonoses
- Stress
- Harcèlement moral